

**« Devenir quelqu'un ».**  
**(Re)valorisation de l'identité sociale par les bénéfices symboliques**  
**de l'engagement participatif**

Yannick Gauthier<sup>1</sup>

Résumé : En mobilisant les outils de la sociologie du militantisme, cet article analyse les sens de l'engagement participatif de profanes « habitués » et « inouïs » de la participation de trois conseils citoyens du département du Nord. On montre que la participation citoyenne peut constituer pour les engagés un moyen de parvenir à une forme d'*empowerment* en ce qu'elle permet, par la distribution de bénéfices symboliques, de remédier aux désajustements issus des expériences sociales vécues comme dénis de reconnaissance.

\*\*\*

Comment expliquer que certains individus, en dépit d'une longue histoire de démocratie participative souvent infructueuse (Blondiaux, Fourniau, 2011), soient encore prêts à s'y investir corps et âme ? La question des sens de la participation a pris une place centrale dans les travaux des chercheurs qui ont initié une sociologie de ses « publics »<sup>2</sup>. Une synthèse des motifs de l'engagement participatif (Matthews, Hancock, Briggs, 2004 ; Font, Blanco, 2007 ; Neblo et al., 2010 ; Mazeaud, Talpin, 2010 ; Jacquet, 2017 ; Petit, 2017) rend compte de leur caractère à la fois dispositionnel et situationnel. Dans la mesure où les acteurs sont « locataires » de leurs motifs (Wright Mills, 1940), que ceux-ci sont déterminés par des configurations sociales, des trajectoires et des représentations singulières, la quête d'un inventaire exhaustif des sens de la participation semble vaine (Trom, 2001). Elle constitue néanmoins une porte d'entrée vers l'étude micro-, méso- et macrosociologique des motivations à participer, entendues comme les raisons profondes qui poussent les individus à agir et qui orientent leurs actions. Nous avançons dans cet article l'hypothèse de bénéfices symboliques (Gaxie, 1977, 2005)<sup>3</sup> de l'engagement participatif qui viennent compenser une participation citoyenne apparemment dénuée de sens et d'intérêt.

Promulguée le 21 février 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine rend obligatoire l'installation des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Composés d'un collège « habitants » et d'un collège

---

<sup>1</sup> Nous remercions Rémi Lefebvre, Julien Talpin, Jeanne Demoulin, les évaluateurs et les équipes de la revue *Participations* pour leurs commentaires sur les versions successives de cet article.

<sup>2</sup> Sur la notion de « publics », voir Gourgues et Mazeaud (2018).

<sup>3</sup> Cette analyse inspirée des travaux de Daniel Gaxie s'en distingue néanmoins en se gardant d'un modèle stratéguiste et utilitariste de la participation où les bénéfices seraient mécaniquement recherchés comme des rétributions symboliques (Corcuff, 2003).

« associations et acteurs locaux », les conseils citoyens ont vocation à être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville dans une démarche de « co-construction » dans les instances de pilotage de la politique de la ville, en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Le processus de sélection par tirage au sort dans les collèges des habitants constituerait un antidote aux effets censitaires de la participation, et serait à même d'endiguer la reproduction des inégalités politiques en garantissant le renouvellement des participants par l'enrôlement des « profanes » (Fromentin, Wojcik, 2008). Ainsi, la sortition (Jacquet, 2017) permettrait d'ouvrir le champ aux « inouïs » (Boullier, 2009), entendus comme les citoyens désinsérés du monde social et les plus éloignés de la sphère politique. En nous appuyant sur les outils de la sociologie du militantisme (Talpin, 2011 ; Nez, 2013 ; Jacquet, 2017 ; Petit, 2017), nous tentons d'apporter des réponses à l'énigme de la participation politique « improbable » (Mathieu, 2007) de membres des catégories sociales démunies (Gaxie, 2005, p. 159). Il s'agira d'étudier la prégnance des bénéfices symboliques qui agissent sur les participants « habitués » et « inouïs » de la participation citoyenne comme des générateurs d'engagement, d'autant plus que ceux-ci sont membres de catégories populaires structurellement moins engagées, plus distantes du politique et davantage en quête de reconnaissance du fait des formes de stigmatisation dont elles sont l'objet (Wuhl, 2002).

La quête de reconnaissance ferait figure aujourd'hui de « nouveau phénomène social total » (Caillé, 2007), si bien qu'un même principe semblerait désormais guider les acteurs et organiser les conduites : le désir d'être reconnus à la hauteur de ce qu'ils sont, fussent-ils lutter pour y parvenir (Honneth, 2000 [1992]). Les théories de la reconnaissance (Guéguen, Malochet, 2012) prennent appui sur la donnée anthropologique selon laquelle le rapport pratique à soi se constitue dans un rapport intersubjectif et dialogique (Mead, 1963 [1934]). Ici, la logique de la reconnaissance est au cœur même de l'échange démocratique et des langages qui y sont déployés (Rui, 2004). On voudrait démontrer qu'un tel engagement dans les conseils citoyens participe à la (re)construction du capital symbolique d'agents sociaux désajustés (Castel, 1995), mis à la marge du monde social, et concourt à rehausser leur(s) position(s). L'engagement dans les dispositifs de démocratie participative pourrait ainsi répondre aux attentes morales non réalisées issues d'expériences sociales négatives qui n'avaient pas encore trouvé le chemin d'une formulation (Honneth, 1999). À partir d'expériences vécues de déni de reconnaissance<sup>4</sup>, les individus développent des sentiments d'injustice (Honneth, 2006) qui sont – sous certaines conditions – en mesure de fournir les motifs d'un engagement participatif. Grâce à son statut de participant, le profane « dispose d'un moyen symbolique dont l'efficacité sociale peut constamment lui démontrer qu'il est une personne respectable jouissant d'une reconnaissance générale » (Honneth, 2000 [1992], p. 146). En devenant capable de se respecter pleinement lui-même et en parvenant à identifier, dans la distribution objective des fonctions, la contribution positive qu'il apporte à la reproduction de la communauté, le conseiller citoyen qui développe un rapport positif à soi est en mesure de trouver sa place et de participer à la vie politique en dépit des stigmatisations

---

<sup>4</sup> Le déni de reconnaissance (traduit de l'allemand *misßachtung*) peut être défini comme le refus de reconnaître un individu ou un groupe, et se comprend au sens large : mépris, humiliation, abaissement, insulte, privation de droits, violence physique (Honneth, 1996, 2006 ; Renault, 2000 ; Sennett, 2003).

dont il fait l'objet : « Nous nous trouvons ici dans une sorte de spirale : la reconnaissance engendre le partage et le partage la reconnaissance » (Autant, 2010, p. 604). En définitive, une telle expérience participative au sein des conseils citoyens s'avère être un puissant vecteur d'*empowerment*<sup>5</sup>.

Notre travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale en science politique portant sur une analyse qualitative et quantitative des publics de la démocratie participative dans les conseils citoyens de la région Hauts-de-France<sup>6</sup>. Nous peignons ici quatre portraits sociologiques (Lahire, 2002) de participants qui ont maintenu leur engagement – alors même que beaucoup ont arrêté de participer – et dont l'activité politique apparaît ordinaire ou extraordinaire lorsqu'on la replace dans leurs trajectoires de vie (Petit, 2014)<sup>7</sup>. En nous inscrivant dans le mouvement de la sociologie interactionniste qui cherche à donner sens à des situations de rupture de parcours, aux phénomènes de contingence et aux événements par les approches biographiques (Fillieule, 2001 ; Bessin, Bidart, Grossetti, 2009), nous tentons de saisir les individus dans les configurations sociales dans lesquelles ils sont insérés et désinsérés en tenant compte de l'articulation entre leurs appartenances, leurs croyances et leurs pratiques par le biais d'entretiens semi-directifs approfondis (SPEL, 2016)<sup>8</sup>. Mais parce que la mise en place d'un accès ouvert à la parole n'efface pas automatiquement les inégalités face à la participation politique, le recours à la « filature ethnographique » (Berger, 2009) permet d'étudier les rapports de domination et leur évolution, de comprendre pourquoi, pour quoi et comment les conseillers citoyens participent (Carrel et al., 2012). En circulant entre les différents postes d'observation et les multiples perspectives des protagonistes, en proposant une micro-analyse de l'ordre social de l'interaction (Goffman, 1953), il s'agit de déceler ce qui se joue pour l'ensemble des acteurs en représentation (Lefebvre, 2013)<sup>9</sup>. Accéder pleinement à la compréhension des « matrices motivationnelles » (Bajoit, 2009) des agents sociaux supposerait une capacité à « sonder » les conseillers citoyens avec un regard psychosocial ; une telle entreprise, qui s'intéresse par définition à des cas singuliers et à des singularités (Hayat, Lyon-Caen, Tarragoni, 2018), est hantée par le risque de succomber à l'illusion biographique (Bourdieu, 1986) dans la relation d'enquête et au psychologisme. Pour y échapper, on ne prétend pas tirer du récit ni des faits et gestes de nos enquêtés des interprétations qui fixeraient une prétendue « réalité sociale » des personnes et des choses. Tout notre propos est de rendre compte des représentations de nos enquêtés, de présenter des parcours de participation et des carrières citoyennes (Birck, 2011 ; Talpin, 2011 ; Nez, 2013)

---

<sup>5</sup> L'*empowerment* peut être défini comme le « processus par lequel un individu et/ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action lui permettant d'accéder au pouvoir individuel et collectif » (Bacqué, Biewener, 2011, p. 82-83).

<sup>6</sup> Ce travail de thèse prolonge un mémoire de recherche initié en master (Gauthier, 2017).

<sup>7</sup> Ces quatre portraits ont été élaborés à partir d'un échantillon de 25 conseillers citoyens rencontrés (et pour certains à plusieurs reprises) depuis l'année 2015. On a sélectionné deux « habitués » et deux « inouïs » de la participation citoyenne siégeant dans les collèges des habitants, et dont le profil est particulièrement typique vis-à-vis de notre question de recherche. Nous avons eu l'occasion de suivre ces quatre enquêtés sur plusieurs années dans une perspective processuelle et longitudinale (Cayouette-Remblière, Geay, Lehingue, 2018) à différentes étapes de leur « carrière » participative.

<sup>8</sup> Nos entretiens se sont principalement déroulés au domicile des enquêtés et dans les lieux de réunion habituels des conseils citoyens, et reviennent pour une durée d'une à trois heures sur leur socialisation primaire et secondaire.

<sup>9</sup> Nous avons mené 48 observations directes (essentiellement) et participantes depuis l'année 2015.

pour trouver dans le social les motivations qui ont pu favoriser l'engagement participatif. Aussi, nous nous appuyons sur les travaux qui traitent de la reconnaissance comme d'une question de justice sociale afin de faire du déni de reconnaissance « un tort relevant de l'ordre du statut, situé dans les relations sociales et non dans la psychologie » (Fraser, 2004, p. 159 ; Fraser, 2011).

En opérant une phénoménologie des blessures morales (Adorno, 1966) et des offenses sociales, cet article analyse le moment de l'enrôlement et le maintien de l'engagement de profanes des collèges « habitants » des conseils citoyens nordistes de Bruant, Warembourg et Oqueteux<sup>10</sup>. Pour chacun des quatre conseillers citoyens retenus pour la démonstration, l'expérience participative s'avère à même de compenser les expériences vécues de déni de reconnaissance. On montre ainsi que les « habitués » (première partie) comme les « inouïs » (deuxième partie) de la participation citoyenne se rejoignent dans les motivations profondes qu'ils tirent dans/de leur engagement dans le conseil citoyen, lequel devient l'instrument démocratique d'une lutte pour la reconnaissance et un puissant vecteur d'*empowerment*.

### Présentation des terrains d'enquête

La composition du collège « habitants » des conseils citoyens est pour partie déterminée par le contexte social et politique, et par la nature et la qualité de l'interaction qui découle du processus de sélection des participants. Afin de saisir les motifs et les motivations des citoyens engagés, « habitués » comme « inouïs » de la participation en QPV, nous avons enquêté dans trois conseils citoyens du département du Nord – une terre historique d'engagement où les traditions tendent à s'affaiblir – mis en place par des municipalités de différentes couleurs politiques, et où l'interprétation du tirage au sort imposé par la loi Lamy est sensiblement différente.

Figure 1. Tableau de présentation des terrains d'enquête

	Conseil citoyen de Bruant	Conseil citoyen de Warembourg	Conseil citoyen d'Oqueteux
Pop. Commune (2016)	19 000	22 000	12 000
Pop. QPV (2013)	1 900	1 300	1 600
Couleur pol. Commune (2019)	Parti socialiste (PS)	Sans étiquette (SE)	Parti communiste français (PCF)
Méthode constitution du public	Appel à volontaires	Tirage au sort	Appel à volontaire, tirage au sort
Forme organisationnelle	Association	Association	Porté par une association
Labélisation	Janvier 2016	Février 2016	Novembre 2016
Composition	Collège habitants : 7	Collège habitants : 5	Collège habitants : 5
	Collège asso./acteurs locaux : 1	Collège asso./acteurs locaux : 4	Collège asso./acteurs locaux : 5
Début de l'enquête	À partir de janvier 2016	À partir de février 2017	À partir de février 2018

<sup>10</sup> Les noms des communes, des quartiers, des conseils citoyens et de tous les individus ont été rendus anonymes.

À Bruant, nous avons pu saisir les parcours d'engagement d'« habitués » de la participation et analyser les conséquences biographiques de leur engagement participatif sur l'ensemble de leurs sphères de vie. À Warembourg, le respect du processus de sortition a permis de capter un nombre important d'« inouïs » aux motivations à la fois singulières et typiques. À Oqueteux, le processus de constitution du public du conseil citoyen a permis l'enrôlement d'une poignée d'« inouïs » conscients de leurs détresses morales et sociales, désireux de remédier à leurs désajustements par l'engagement participatif.

## **La participation citoyenne comme expérience d'une carrière parallèle**

*Portrait de Sylvie Bodelet, 50 ans, sans activité professionnelle, membre du collège « habitants » et présidente du conseil citoyen de Bruant (quartier Marguerite Duras)<sup>11</sup>*

« Moi j'ai tout stoppé net le jour où j'me suis vue en train de travailler tous les jours, sauf le dimanche. Y'a un soir j'suis rentrée, j'm'en rappelle encore, y'avait Cynthia qui avait neuf ans et qui était assise là, elle me r'garde et elle m'fait : "Ah bah, t'es là ? Tu sais que j't'ai pas vue cette semaine ?" J'me suis pris une claque ! J'me suis dit "stop". C'est bien d'gagner beaucoup, mais y fallait que j'trouve du temps pour mes gamins. »

Cumulant les heures de travail dans le cadre d'emplois informels qu'elle occupe auprès de particuliers aisés pour lesquels elle assure des tâches ménagères, Sylvie Bodelet avoue ne plus pouvoir s'arrêter. La jeune de femme de 25 ans est comblée par la reconnaissance dont on lui fait preuve et est motivée par l'argent qui afflue, si bien qu'elle en vient à négliger ses quatre enfants qu'elle élève seule. La honte éprouvée par Sylvie vis-à-vis de sa situation familiale la pousse à cesser toute activité professionnelle, et c'est la découverte de l'engagement associatif et bénévole à l'âge de 33 ans (au sein d'une association des locataires, du Centre communal d'action sociale, puis en tant que parent d'élève) qui lui permet de retisser du lien avec ses enfants et de réassumer son rôle de mère, tout en venant compenser les désajustements liés à son inactivité dans le monde du travail. En même temps qu'elle fait de ses engagements autant d'outils pédagogiques pour élever ses trois filles et son fils, Sylvie crée des liens de sociabilité avec d'autres participants qui favorisent son attachement<sup>12</sup> au militantisme (Fillieule, 2005) et la poussent à s'engager plus encore en endossant davantage de responsabilités (animatrice, trésorière, vice-présidente dans ces structures). L'engagement

---

<sup>11</sup> Ce portrait sociologique est peint à partir d'entretiens réalisés avec Sylvie Bodelet (1<sup>er</sup> février 2016, 16 décembre 2016), d'observations et de correspondances informelles.

<sup>12</sup> Le concept d'« attachement » permet de saisir les motifs qui président au maintien de l'engagement.

devient pour elle une rétribution se suffisant à elle-même (Sawicki, Siméant, 2009), un « plaisir » qui produit un effet « surrégénérateur » (Gaxie, 1977, p. 140)<sup>13</sup> et qui l'incite à s'engager davantage. En fait, Sylvie Bodelet cherche l'engagement autant qu'il est venu la trouver en se rendant indispensable par son surinvestissement partout où elle passe. Comme elle considère son bénévolat comme essentiel à son bien-être et parce qu'il est présent au cœur de toutes ses sphères de vie, cette hyperactive parvient aisément à réguler la tension constitutive de ses multiples engagements (Gottraux, 1997)<sup>14</sup>. Prédisposée à la participation citoyenne par ses activités antérieures (savoir-être, savoir-faire, réseaux), Sylvie se porte volontaire pour rejoindre le collège « habitants » du conseil citoyen de Bruant à l'automne 2014 lorsqu'elle prend connaissance d'un tract glissé dans sa boîte aux lettres afin, dit-elle, de faire renaître le quartier où elle habite depuis maintenant 36 ans<sup>15</sup>.

Au mois de février 2016, le conseil citoyen de Bruant se réunit en assemblée plénière pour constituer le bureau de son association de gestion. Ce jour-là, Sylvie se plaint de maux de tête ; pour elle, l'enjeu est important : elle se présente contre Gaston – son principal rival – à la présidence du conseil. Angoissée, elle vacille et perd la face (Goffman, 1974)<sup>16</sup> en s'effondrant sur la table avant l'annonce des résultats qui proclameront son élection. Malgré la volonté collégiale de faire du plus haut poste à responsabilité du bureau un représentant légal sans autorité ni pouvoir, l'observation révèle que l'élection de Sylvie à la présidence de l'instance et que son activité ont fait d'elle la figure hégémonique du conseil citoyen. En particulier, l'analyse du rapport de Sylvie avec l'environnement où se joue sa participation rend compte de sa volonté d'occuper une position éminente. La présidente a pour habitude de prendre place sur une chaise verte et molletonnée qu'elle appelle « la place du chef », différente des sièges en plastique rouge et inconfortables sur lesquels tous les autres participants sont installés, instaurant par cette disposition une hiérarchie symbolique entre les membres du conseil citoyen. En plus de contrôler sa place dans l'espace – en bout de table, là où elle voit tout et où tout le monde peut la voir –, Sylvie place les conseillers par rapport à elle. De cette manière, elle remédie aux travers de l'interaction désorientée et non focalisée

---

<sup>13</sup> On peut définir l'effet surrégénérateur de l'engagement comme la capacité de certaines structures « à produire d'autant plus de combustible qu'elles en consomment davantage ».

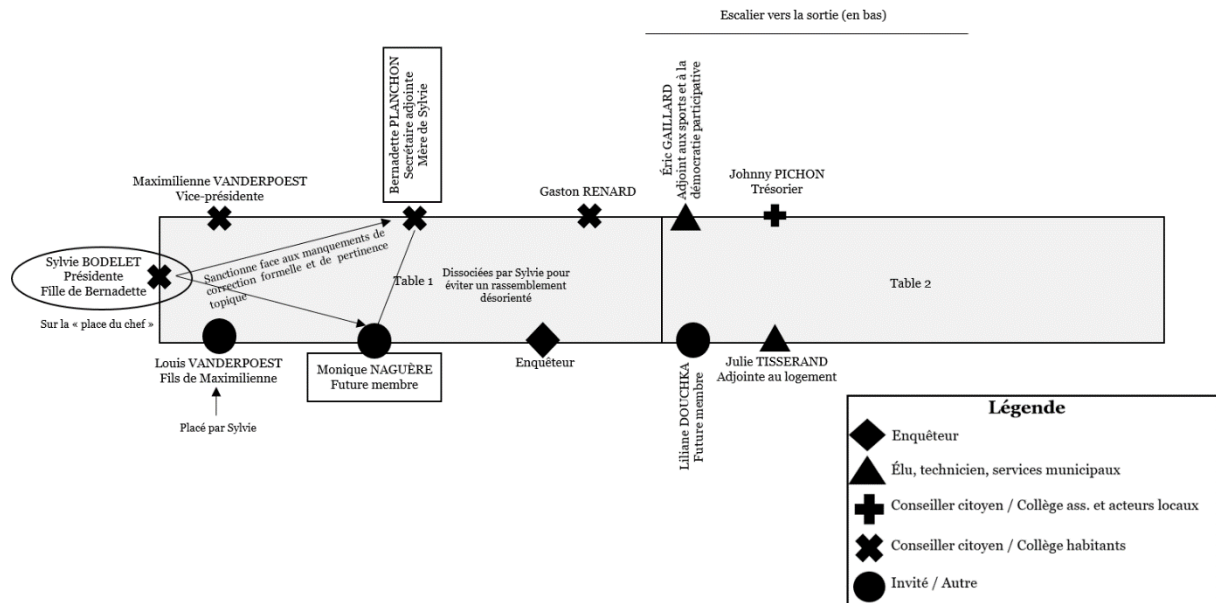
<sup>14</sup> La tension constitutive de l'engagement s'objective le plus souvent en termes de « gestion du temps » pour exprimer la difficulté à concilier plusieurs investissements dans les différentes sphères d'activités d'un individu.

<sup>15</sup> Le devoir civique est le motif le plus fréquemment revendiqué par nos enquêtés qui souhaitent apparaître comme des « défenseurs de l'intérêt général et des entrepreneurs de montée en généralité » (Mazeaud, Talpin, 2010, p. 364). Dans la mesure où le motif du devoir civique constitue l'argument principal des porteurs de l'offre de participation qui entendent susciter l'adhésion au conseil citoyen, et où son évocation est systématiquement récompensée par des gratifications sociales, les participants ont intériorisé ce qu'ils croient attendu d'un participant chargé de représenter les habitants de son quartier. À mesure que la confiance s'installe entre l'enquêteur et l'enquêté, que celui-ci fournit plusieurs explications d'un même fait social dans son récit ou qu'un élément explicatif est saisi au détour d'une anecdote, il devient possible de déceler d'autres motivations relevant davantage de l'intérêt personnel.

<sup>16</sup> Dans une approche microsociologique, la face peut être définie comme l'image qu'un sujet met en jeu dans une interaction donnée, comme « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (Goffman, 1974, p. 9). Ainsi, on peut dire qu'un individu « perd la face » lorsqu'il échoue dans son travail de figuration (*face work*).

(Goffman, 1963, p. 91)<sup>17</sup> qui pourraient mettre à mal l'avancée du conseil et sa domination de l'assemblée (voir figure 2).

**Figure 2. Plan de table de la réunion du conseil citoyen de Bruant du 3 avril 2017**



Notre enquêtée sanctionne régulièrement celles et ceux qui ne font pas preuve de correction formelle<sup>18</sup> et de pertinence topique<sup>19</sup> en réunion en se tenant haut et en parlant fort. Légitimée par son nouveau statut, Sylvie dispose de l'autorité pour ramener le silence en criant et en tapant – littéralement – du poing sur la table lorsque ses camarades se dissipent. Elle s'efforce ainsi de faire preuve de justesse participationnelle<sup>20</sup> en jouant son rôle à l'excès. Sa présence détermine la tenue des réunions, c'est elle qui déclare la séance ouverte, qui lance les conseillers à chaque étape de l'ordre du jour, qui intervient le plus pour façonner les décisions de l'instance, qui détermine la date de la prochaine assemblée et qui, enfin, lève la séance.

L'accession à la présidence du conseil citoyen de Bruant apparaît à Sylvie Bodelet comme une juste rétribution des efforts qu'elle fournit dans le cadre de ses multiples engagements. Dans le même temps, il s'agit aussi d'une lourde charge morale puisqu'elle doit prouver et se

<sup>17</sup> Un rassemblement est orienté (*focused gathering*) lorsque l'attention de chacun parvient à être maintenue sur l'objet de la réunion grâce à l'organisation et à la discipline des participants. Un rassemblement est désorienté (*unfocused gathering*) lorsque le maintien de l'attention n'est pas rendu possible tant les participants sont dissipés et poursuivent des discussions indépendantes de la conversation principale.

<sup>18</sup> La correction formelle renvoie à la capacité des participants de « saisir et [de] pratiquer le bon jeu de langage, l'intégration d'un "comment" qui convient » (Berger, 2009, p. 111).

<sup>19</sup> La pertinence topique renvoie à la capacité de « saisir et [de] pratiquer les bons enjeux, les "quoi" qui conviennent » (Berger, 2009, p. 110).

<sup>20</sup> La justesse participationnelle renvoie à la capacité de « saisir et [de] pratiquer le bon jeu de rôles, la configuration de "qui" qui convient » (Berger, 2009, p. 111).

prouver qu'elle est capable de faire fonctionner le dispositif. Le dirigisme dont elle fait preuve lui permet de remédier en partie aux insuffisances de la participation des autres membres et dont elle craint de devoir répondre en sa qualité de présidente. L'obtention de gratifications symboliques auprès des élus qui la considèrent comme le « bon citoyen » par excellence (Eliasoph, 1998 ; Talpin, 2006)<sup>21</sup> la conforte dans son action. Au fur et à mesure, Sylvie semble prendre confiance et gagner une expérience qui lui permet de s'imposer un peu plus à l'échelle locale. En fait, la représentation que Sylvie a de son engagement rejoint les analyses qui montrent que le travail bénévole peut être synonyme de « travail gratuit », et d'autant plus pour les membres des classes défavorisées exclues du marché de l'emploi (Simonet, 2010)<sup>22</sup>.

« J'dis toujours que j'ai un travail à temps plein non payé. Des fois j'regarde, j'prends mon agenda, 38 heures ! [...] Eh ben c'est à peu près comme ça tous les jours [...]. Moi j'vais t'dire franchement, mon but de maintenant, c'est d'agrandir, de solidifier le conseil citoyen pour le mettre à niveau sur les autres associations, le monter, monter, monter. Et s'il faut, j'me crée mon propre emploi. »

Si le succès de l'instance dont elle est le « pilier » (Nez, 2013) importe tant à sa présidente, c'est qu'il est inextricablement lié à sa réussite personnelle. À maintenant 50 ans, Sylvie a le sentiment de ne pas être parvenue à atteindre ses objectifs personnels et professionnels, et trouve dans la satisfaction de réussite que lui apportent ses engagements une source de fierté permettant de pallier les échecs essuyés partout ailleurs. La reconnaissance de ses activités dans le monde social constitue une véritable gratification dont les bénéficiaires agissent sur elle comme des sources de bonheur renouvelables par la reproduction de la participation sous toutes ses formes, et qu'elle considère comme une carrière parallèle. La rétribution d'un emploi se révèle être l'un des moteurs de Sylvie et sa carrière participative lui apparaît comme une expérience professionnelle et/ou professionnalisante à faire valoir dans cette quête. Son profil correspond ainsi à celui de « notable locale » (Nez, 2013) en ce que notre enquêtée est entrée dans une démarche proactive et utilise toutes les ressources acquises au cours de ses expériences bénévoles pour retrouver du travail et parvenir enfin à s'accomplir par la revalorisation de son statut social.

On retrouve avec davantage de force cette dimension pragmatique de l'engagement participatif chez Gaston Renard, lui aussi engagé dans le conseil citoyen de Bruant, et particulièrement avancé sur les sentiers de sa carrière militante.

---

<sup>21</sup> L'expression « bon citoyen » renvoie à la compétence adéquate des acteurs en situation de mise en jeu et de mobilisation de la citoyenneté : figure apolitique, faculté à monter en généralité (intérêt général contre intérêt personnel).

<sup>22</sup> Le conseil citoyen s'apparente même ici à une véritable « entreprise » familiale, puisque la mère de Sylvie ainsi que deux de ses enfants en sont membres et renforcent de fait son poids – déjà écrasant – dans l'instance.



*Portrait de Gaston Renard, 57 ans, en arrêt de travail de longue durée (La Poste), membre du collège « habitants » du conseil citoyen de Bruant (quartier Marguerite Duras)<sup>23</sup>*

Lorsque notre enquêté de 57 ans se remémore ses jeunes années, Gaston Renard a en tête la place que prenait l'activisme politique de son père dans sa vie. Ça et là, disséminés dans les pièces de la maison familiale, des centaines de tracts prêts à être distribués côtoyaient des centaines d'affiches en attente d'être collées. Surtout, Gaston se souvient des réunions interminables où il sentait gronder tour à tour la ferveur et la colère des militants. C'est pour suivre leur exemple que Gaston Renard s'est engagé dans le Mouvement des jeunes socialistes (MJS), davantage convaincu par les épines que par les pétales de la Rose. Volontiers bagarreur, l'adolescent de seize ans trouve son plaisir dans les affrontements qui éclatent au crépuscule entre les colleurs d'affiches de gauche et de droite. Suite à l'obtention de son brevet d'études professionnelles (BEP) tourneur-fraiseur-ajusteur, Gaston est embauché dans une société de mécanique générale où il se syndique « sans plus » sous l'étiquette de la Confédération générale du travail (CGT). Après son succès rencontré aux concours de La Poste, il est plébiscité par ses collègues pour fonder une section syndicale et pour en devenir le secrétaire. L'union locale l'interpelle et pose alors une condition à la reconnaissance de son élection : il doit quitter le Parti socialiste (PS) pour rejoindre le Parti communiste (PC). Malgré le lien viscéral qui l'unit au PS depuis son enfance, il décide de lui tourner le dos et de s'exécuter. Alors qu'il rencontre des difficultés dans la poursuite de sa carrière professionnelle et que son syndicat se refuse à défendre sa cause, il quitte la CGT pour la Confédération française démocratique du travail (CFDT) qui lui apporte l'aide qu'il attendait pour monter en grade. Entre-temps, l'alliance PS-PC semble avoir eu raison des militants communistes qui désertent Bruant et ce sont les défaites électorales successives qui finissent de le convaincre de mettre un terme à son engagement politique. Gaston éprouve un « vide » qui résulte de son besoin de s'engager (« Tu te sens tout nu quand t'es pas encarté, et t'es en manque »). En situation de disponibilité biographique (McAdam, 2012 [1988]), il se rapproche du Parti socialiste où il se lie d'amitié avec le maire de la ville. Aujourd'hui, Gaston dit avoir des responsabilités à la section PS de Bruant, mais ses membres le décrivent plutôt comme un militant « sans importance » et « perturbateur » sous la peine d'une sanction disciplinaire d'exclusion. Si l'on s'en tient à son discours, c'est sa notabilité qui aurait fait de lui l'envoyé « infiltré » des élus socialistes de la ville dans le conseil citoyen<sup>24</sup> :

« (*En chuchotant*) Moi, je suis membre du PS et ils ont estimé qu'ils devaient avoir des militants dans toutes les structures de la politique de la ville. »

---

<sup>23</sup> Ce portrait sociologique est peint à partir des entretiens réalisés avec Gaston Renard (26 janvier 2016, 11 avril 2017), d'observations, de relations sociales informelles et d'un travail de collecte de documents de travail du conseil citoyen de Bruant.

<sup>24</sup> Ainsi, on rejoint l'analyse de Lefebvre (2012, p. 3) selon laquelle les mandats dans les instances participatives permettent pour les partis politiques de « rétribuer symboliquement le militantisme alors que le marché électif local apparaît peu ouvert ».

L'engagement revêt chez cet affilié une dimension pragmatique. Tout se passe comme si les positions occupées par Gaston Renard dans les différentes arènes de l'engagement ainsi que les satisfactions symboliques qu'il pouvait en tirer comptaient davantage que ses activités effectives pour la cause militante originellement épousée. Au fil de son récit, le jeune activiste de terrain a laissé place au notable expérimenté en recherche constante de rétributions prenant la forme de gratifications sociales<sup>25</sup>. L'engagement participatif a été favorisé par son engagement politique en ce qu'il lui permet d'occuper une position de représentation de la population visible et valorisante auprès des élus et des institutionnels à même de le gratifier. Une telle participation peut aussi se comprendre comme l'extension de son engagement politique. Le conseil citoyen n'est pas son premier coup d'essai. Engagé durant dix ans au sein du comité de quartier, Gaston fait peu de cas de l'amélioration du cadre de vie et de la mise en place des nouveaux équipements publics (« Et puis, allez, honnêtement, le comité de quartier, on ne parle que des crottes de chien, hein ! »). Il pensait que les conseillers auraient leur « mot à dire » dans la conduite de la politique municipale, qu'ils seraient force de proposition et à même de « changer les choses »<sup>26</sup>. Faute d'être empreintes de noblesse, les prérogatives de l'instance n'ont pas permis au militant de mettre en valeur ce qu'il considère comme un canal parallèle de son engagement politique. Au-delà du caractère dérisoire qu'il attribue aux missions dévolues au comité, Gaston dénonce la faiblesse des moyens qui lui sont alloués et son incapacité à agir. Le modèle tend à se reproduire avec le conseil citoyen, qui ne fait pas assez de « vraie politique » à son goût. Battu par Sylvie à l'élection à la présidence du bureau de l'association de gestion du conseil citoyen de Bruant, Gaston est soupçonné d'œuvrer depuis au sabotage de l'instance et au sabotage de sa présidente.

Interrogé sur ses intentions après que sa culpabilité ait été avérée dans certaines des affaires dans lesquelles il est impliqué, Gaston Renard assure qu'il entend utiliser sa position privilégiée de conseiller citoyen pour faire valoir ses revendications, obtenir gain de cause et jouir de gratifications symboliques auprès des édiles, des militants et des habitants pour son initiative. Les attentes de rétribution de l'engagement de Gaston semblent en fait le pousser à agir en tant que conseiller citoyen solitaire pour maximiser les gains de sa participation, alors que ses maladresses entraînent pour lui davantage de coûts qui alimentent sa mise à l'écart de l'institution et sa propre frustration. Le profane devient « profanateur » malgré lui et prend conscience des sanctions symboliques qu'il encourt en exerçant un style de participation critique et offensif. Il a ainsi été plusieurs fois menacé d'exclusion en raison de la divulgation d'informations à l'extérieur du conseil citoyen et pouvant porter préjudice à l'instance et à ses membres. Gaston Renard regrette que sa conception de l'engagement participatif soit incomprise par ses homologues qui le considèrent comme une *persona non grata* et le placent (autant qu'il s'y place) « au seuil » du conseil citoyen (Berger, Charles, 2014), vers la sortie. En réunion, sa position particulière l'oblige à rester en retrait et à se terrer dans le silence malgré ses désaccords : il se sait à la marge et personne ne défendra ses propositions.

---

<sup>25</sup> À titre d'exemple, dans les deux entretiens que nous avons menés avec lui à un an d'intervalle, Gaston a évoqué son lien privilégié avec Martine Aubry de qui il serait « proche » et à qui il se targue de « faire la bise ». Aussi, lorsqu'il nous raconte le déplacement de sa délégation syndicale à Poitiers, notre enquêté mentionne la fierté qu'il a éprouvée d'être accueilli « comme un dirigeant de La Poste » et se délecte d'avoir fréquenté « les grands restaurants » et dégusté de « grands vins ».

<sup>26</sup> Cette acception renvoie à la volonté de « faire de la politique » (Petit, 2017).

Lorsqu'il s'exprime, ses interventions sont ignorées des autres membres et il ne trouve l'attention que des élus et de l'enquêteur auxquels il expose ses arguments construits grâce à la mobilisation des savoirs d'usage et militants (Nez, 2011 ; Nez, Sintomer, 2013)<sup>27</sup>. Ce n'est qu'en « profanant » qu'il parvient à attirer l'attention sur lui, mais s'ensuivent des querelles dont il sort systématiquement vaincu. Comme il ne peut exprimer l'étendue de son potentiel et qu'il doit passer sous silence les idées pour lesquels il s'était investi, Gaston est frustré et désajusté, et son engagement ne présente plus que des inconvénients.

S'il continue de participer au sein du conseil citoyen malgré son « malheur militant » (Fillieule, Leclercq, Lefebvre, 2016), c'est, dit-il, parce que les élus de Bruant le soutiennent et lui assurent que sa présence dans l'instance est bénéfique au Parti socialiste (« Ils savent que je veux partir, alors ils me disent : “Gaston, ne quitte pas. On en a besoin, il faut te faire tout petit” »). À nouveau, on retrouve chez lui la motivation du mandat de représentation des intérêts politiques au sein du dispositif participatif qui sert la cause militante et l'extension de sa notabilité. En fait, Gaston Renard semble forcer son identification à un profil inversé des « nouvelles élites politiques locales » (Nez, 2013) qui reconvertissent leurs savoirs acquis dans l'engagement participatif dans la sphère politique locale en devenant des professionnels de la politique, et qui sont approchées par les partis politiques dans une stratégie d'ouverture à la société civile. Avec l'inversion des schèmes, la participation dans les dispositifs de démocratie participative est envisagée par Gaston comme un tremplin vers une carrière politique mais on ne vient pas le chercher, c'est lui qui cherche l'engagement politique. Dans son récit, on trouve cependant une autre justification du maintien de son engagement. Ce qui semble être en jeu pour lui, c'est de préserver sa « face » en refusant l'*exit* qui apparaîtrait comme la preuve de sa défaite pour ceux qu'il considère comme ses adversaires dans le conseil citoyen. Comme il est entré dans une logique de non-reconnaissance, il a choisi d'endurer une (in)soumission douloureuse (Lagroye, Siméant, 2003) plutôt que de se résoudre à la rupture.

« — Des fois je rentre chez moi, je me sens mal.

— *Pourquoi vous continuez si ça vous fait souffrir ?*

— Pourquoi je continue ? Justement, pour pas lui donner raison.

— [À] *qui ça [...] ?*

— Ben, elle [*il montre du doigt la chaise de Sylvie*] ! »

Avec l'élargissement des possibilités d'épanouissement individuel est apparue une instrumentalisation du principe de réalisation de soi, donnant naissance à de nouveaux

---

<sup>27</sup> Alors que les savoirs d'usage sont des savoirs non spécialisés fondés sur une pratique du territoire, les savoirs professionnels sont plus systématisés et basés sur une expertise technique, tandis que les savoirs militants se réfèrent à l'inscription dans des réseaux militants et à la maîtrise de savoirs et de savoir-faire politiques.

phénomènes comme le sentiment d'inutilité sociale (Honneth, 2006). L'analyse des portraits de Sylvie Bodelet et de Gaston Renard (aux caractéristiques typiques du profil des « habitués » de la participation de notre échantillon) tend à montrer que l'engagement participatif peut se faire le vecteur d'une reconnaissance culturelle – soit la contribution des individus à la société – normalement apportée par le travail, dans une optique d'extension du rapport marchand à soi-même et à autrui. La participation dans le conseil citoyen peut ainsi constituer pour les agents sociaux sans activité professionnelle une réponse à leurs frustrations relatives<sup>28</sup> et à leur ressentiment (Scheler, 1970 [1912])<sup>29</sup> par la reconnaissance de l'utilité et de la valeur de leur activité citoyenne. C'est alors l'estime de soi qui devient permise aux conseillers qui compensent par cette carrière parallèle les dénis de reconnaissance auxquels ils font face dans le monde professionnel. Une telle participation constitue un véritable levier pour se sentir utile au monde (Castel, 1998), tandis que l'accession aux positions à responsabilité est vécue comme la consolation d'un aboutissement pour les individus déclassés (Johsua, 2013, 2015), ou comme la preuve du triomphe pour les engagés en trajectoire ascendante. Mais dans la mesure où l'accès à de telles positions pourvoyeuses de bénéfices symboliques de l'engagement plus importants est soumis à la compétition, la quête pour la reconnaissance peut prendre la tournure d'une lutte et contribuer au « bonheur militant » (Mer, 1977 ; Lagroye, Siméant, 2003) des uns comme au « malheur » des autres.

Dans le cas des « habitués » de la participation, l'obtention de bénéfices symboliques de l'engagement participatif apparaît le plus souvent comme une fin connue et recherchée. Les participants « inouïs » sont plus insaisissables, et leur présence dans les dispositifs de démocratie participative est davantage dépendante de configurations dispositionnelles et situationnelles tout à fait singulières.

## **Le sentiment de « n'être rien » neutralisé par le statut de conseiller citoyen**

*Portrait de Méлина Blauwblome, 36 ans, sans activité professionnelle, membre du collège « habitants » du conseil citoyen de Warembourg (quartier Béchamp-Ney)<sup>30</sup>*

À 36 ans, Méлина Blauwblome vit seule avec ses deux enfants au cinquième étage d'une résidence du quartier Béchamp-Ney de Warembourg. Quand elle nous reçoit chez elle, la

---

<sup>28</sup> Nous n'induisons cependant pas de lien mécanique entre frustration et engagement.

<sup>29</sup> S'ils sont dominés dans le monde social, ces membres des catégories sociales démunies n'aspirent pas à une autre société et possèdent les mêmes valeurs et les mêmes désirs que les dominants. On émet l'hypothèse qu'ils y parviennent en partie grâce à leur engagement participatif.

<sup>30</sup> Ce portrait sociologique est peint à partir d'un entretien réalisé avec Méлина Blauwblome (9 mai 2017), d'observations et de relations sociales informelles.

jeune femme nous avoue son embarras de nous accueillir dans un lieu vétuste : les murs sont couverts de trous, le sol est noir de saleté, la lingerie pend sur le balcon, un sac-poubelle rempli de déchets ménagers est ouvert au milieu de la pièce et des mouches volent dans l'appartement vide de tout meuble. Sans activité professionnelle, elle n'a ni les moyens ni l'envie d'investir son faible capital économique pour améliorer ses conditions d'existence, d'autant qu'elle est locataire de son habitation à loyer modéré (HLM) et qu'il revient à son bailleur de le remettre aux normes. À tous les moments de notre rencontre, Mélina nous fera part de sa lassitude de l'ennui profond dans lequel elle est plongée au quotidien. La solitude l'accompagne lors de ses promenades dans ce quartier qu'elle habite depuis maintenant quatre ans et dont elle connaît chaque dédale : « Y'a rien d'autre à faire », lâche-t-elle dans un soupir. Si on l'interroge sur ses envies, Mélina ne manque pourtant pas de matière : avec enthousiasme, elle nous expose son souhait de partir à la rencontre des jeunes des quartiers défavorisés, désireux de s'en sortir, de les écouter rapper et danser leur histoire. Cependant, elle n'est ni membre d'une association du quartier dont elle vante volontiers les mérites et qui organise de telles activités à Warembourg, ni membre du centre social qui accueille dans le quartier ces initiations à la culture urbaine. Mélina est exclue du monde social, et en particulier du champ politique qu'elle qualifie d'arène du « grand n'importe quoi »<sup>31</sup>. Son improbable enrôlement dans le conseil citoyen tient à l'habileté rhétorique d'un jeune homme en service civique qui est parvenu à obtenir son accord suite au tirage au sort qui l'autorisera à siéger au collège des habitants du conseil citoyen de Warembourg (« En rigolant, il me fait : “Je sais très bien que toi t'es très impliquée pour la ville et que tu vas dire oui !”, du coup j'ai dit : “oui” »).

Pour Mélina, c'est à l'occasion de la première rencontre avec les porteurs de l'offre de participation qu'elle saisit véritablement les enjeux du dispositif pour lequel elle a été sélectionnée en tant que suppléante. C'est aussi à ce moment que se sont révélés à elle les bénéfices qu'elle pourrait tirer de son engagement participatif. Si les dorures du salon d'honneur de l'hôtel de ville contrastent radicalement avec le lieu de vie insalubre que notre enquêtée occupe au quotidien, elle est persuadée par les acteurs en présence autant qu'elle se persuade d'y mériter sa place. La mise en scène du pouvoir municipal qui fait du salon d'honneur un lieu qui en impose – et qui fait s'imposer les imposants venus assister à la cérémonie d'installation du conseil citoyen – permet à Mélina d'intérioriser sa nouvelle légitimité de conseillère. Cette réception consacre la profane comme une représentante des habitants du quartier Béchamp-Ney ; symboliquement, elle cesse d'être un individu lambda pour devenir porteuse de parole et de projets, elle est invitée à se fondre dans un collectif qui se veut être un partenaire reconnu de l'État, des collectivités et des acteurs du territoire local. Le souvenir de cet événement unique fait scintiller les yeux de Mélina qui explique dans son récit s'être sentie privilégiée et particulièrement fière d'avoir été l'objet des gratifications du maire de Warembourg, lequel a remercié sans ménagement les conseillers citoyens pour leur présence et pour leur engagement « exemplaire » (« C'était super, vraiment ! Avec monsieur le maire dans le salon d'honneur, je me suis sentie privilégiée, j'ai beaucoup apprécié »). En

---

<sup>31</sup> À la veille du second tour de la campagne présidentielle de 2017, Mélina nous indique néanmoins sa préférence pour Marine Le Pen, plus à même de la représenter que le candidat Emmanuel Macron qui s'afficherait « pour les riches », et « contre les pauvres » dont elle se revendique.

étant placée au centre de l'attention, Mélina Blauwblome se retrouve dans une situation inédite et entend bien profiter de sa mise en lumière.

L'engagement de Mélina dans cette instance pour laquelle elle n'avait qu'un intérêt initial infime tient à l'octroi d'une reconnaissance préalable de sa personne par l'institution municipale (Renault, 2001), par les conseillers citoyens et par la fiction de la reconnaissance des habitants de son quartier<sup>32</sup>. Entre le moment de son enrôlement et le maintien de son engagement, Mélina semble métamorphosée.

« Quand j'ai su que je faisais partie du conseil, mais que j'étais suppléante, je l'ai mal pris, (*elle élève la voix*) très mal pris ! J'ai dit : "Moi, suppléante, c'est pas possible !", je l'ai pas supporté, ça m'a fait beaucoup de mal. Une place s'est libérée et ils ont demandé à quelqu'un de la prendre, j'ai dit : "Moi ! Moi ! C'est pas les autres, c'est moi !", et j'ai eu ce que je voulais. »

En occupant une position qui lui apporte une visibilité auprès des notables de la ville, lesquels exercent sur elle une forme de fascination, la conseillère a acquis un statut dont elle ignorait les bénéfices potentiels. Bien plus que la satisfaction du devoir civique accompli, c'est davantage sa mise en lumière en tant que citoyenne « exemplaire » qui constitue le moteur de son engagement. La marche forcée vers sa titularisation est le résultat de sa frustration d'avoir été désignée comme suppléante, une position de second plan qu'elle a vécue comme un énième déni de reconnaissance (« Tout ce que j'ai vécu dans ma vie, c'est comme si j'étais une moins que rien »). C'est bien son souhait d'apparaître « sur le devant de la scène » qui explique sa réaction : Mélina nous dit en entretien qu'elle n'avait pas envie d'être une « petite personne » et qu'elle ne s'était pas engagée pour « porter la parole de quelqu'un » (c'est pourtant ce que lui accorde son statut). Ce qui se joue alors pour la conseillère, c'est sa politisation à travers les bénéfices de sa notabilisation. La jeune femme met cependant davantage en avant les articles de presse dans lesquels elle figure que les actions auxquelles elle participe :

« Quand je sors dans la rue, j'aime bien me présenter comme titulaire du conseil citoyen de Warembourg, c'est pour pas dire que je suis juste une mère au foyer. »

À la suite de notre premier entretien, Mélina nous fera part de sa reconnaissance pour lui avoir accordé une considération particulière lors de cet exercice qu'elle a particulièrement apprécié et qu'elle a insisté pour renouveler dès que possible. Ravie qu'on ait pris le temps de l'écouter et que nos questions et nos relances aient valorisé son engagement, la conseillère s'est accrochée au souvenir de cet événement extraordinaire qui lui a permis de sortir de son

---

<sup>32</sup> De manière récurrente, les conseils citoyens apparaissent comme des « dispositifs fantômes », invisibles des habitants des QPV sur nos terrains de recherche.

quotidien et de sa solitude<sup>33</sup>. L'enquête agit même comme un alternateur de son engagement puisqu'au cours d'une réunion de bureau du conseil citoyen de Warembourg, les participants se sont étonnés de sa présence, alors même qu'elle avait annoncé sa volonté de quitter l'instance : « Même si on m'écoute pas, j'suis quand même motivée pour aider le quartier ». Sa réponse est enthousiaste, elle cherche l'enquêteur du regard alors que les autres membres feignent de ne pas l'avoir entendue. Stimulée par l'enquête qui la met en valeur, Méлина a endossé depuis le rôle du « bon citoyen » en accentuant sa participation pour obtenir des rétributions symboliques. Régulièrement, la jeune femme nous donne des nouvelles de l'instance warembourgeoise et évoque sa prise de responsabilité qu'elle dit croissante (elle a notamment tenté, en vain, d'être élue vice-présidente du conseil citoyen). Davantage, elle s'est engagée pour accompagner les enfants lors de sorties organisées par le centre social et participe désormais aux activités proposées par des associations du quartier dont elle souhaite devenir membre : « [L'entretien] m'a fait comme un électrochoc », assure-t-elle dans l'une de nos correspondances. Les bénéfices de l'enquête ne s'arrêtent pas au développement de son goût pour l'engagement, Méлина Blauwblome souhaite maintenant décrocher un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) et rejoindre les bancs de l'université de Lille : « en science politique, comme je suis déjà dans la politique de la ville »<sup>34</sup>.

Méлина a découvert les bénéfices symboliques permis par son engagement dans le conseil citoyen au fil des étapes constitutives de sa carrière citoyenne, et se retrouve désormais dans une stratégie d'adaptation/appropriation de son engagement participatif afin de maximiser la reconnaissance sociale dont elle peut jouir. Davantage que les actions pour lesquelles elle s'engage, c'est son statut de conseillère citoyenne qui lui apporte les bénéfices symboliques dont elle a besoin, neutralisant ainsi son sentiment de « n'être rien ». À l'inverse, Robert Badigeon a anticipé les rétributions que pouvait lui apporter son engagement dans le conseil citoyen d'Oquetteux.

*Portrait de Robert Badigeon, 62 ans, sans activité professionnelle, membre du collège « habitants » du conseil citoyen d'Oquetteux (quartier de La Fourmilière)*<sup>35</sup>

L'appartement de Robert Badigeon ressemble davantage à une galerie d'art qu'à un lieu de vie. Depuis la porte d'entrée et du sol au plafond, le regard du visiteur se perd sur les tableaux qui habillent tous les recoins de son logement. Dans le salon, Robert claudique jusqu'au poste de radio pour jouer une compilation des meilleurs tubes des années 1980, et entame dans un

---

<sup>33</sup> Notons que c'est d'ailleurs cette situation particulière qui a favorisé les confidences de nos enquêtés avec qui nous n'avions, parfois, que peu socialisé avant l'entretien. La plupart d'entre eux n'attendaient qu'une occasion, qu'une oreille attentive pour se confier sur leur vie, et leurs problèmes.

<sup>34</sup> Si les effets de la carrière scolaire et professionnelle sur l'engagement ont été bien étudiés par la sociologie politique, il est plus rare de trouver dans la littérature des éléments sur les effets de l'engagement sur les trajectoires scolaires et professionnelles (Talpin, 2016, chap. 5). Poursuivre l'enquête dans une perspective processuelle et longitudinale pourrait bien y contribuer.

<sup>35</sup> Ce portrait sociologique est peint à partir d'un entretien réalisé avec Robert Badigeon (16 mai 2018), d'observations et de relations sociales informelles.

envahissant bruit de fond la visite de son « musée ». Pendant près de vingt minutes, notre enquêté de 62 ans présente les œuvres qui ornent ses murs, le contexte de leur acquisition, leur auteur et leur côte (« C’ui-là s’vend 75 000 euros aux États-Unis ! », s’exclame-t-il en brandissant un dictionnaire spécialisé). La socialisation de Robert ne le prédispose pourtant pas à devenir amateur d’art et artiste amateur : son père est horloger (il passe son temps libre dans les bars et rentre tard) et sa mère qui ne travaille pas dépense les revenus de son mari pour consommer de l’alcool (elle finira ses jours placée en hôpital psychiatrique). La relation qu’il entretient avec elle est d’ailleurs à l’origine d’importants dénis de reconnaissance et se révèle fondatrice de son mal-être ainsi que des motivations profondes qui orientent ses conduites.

« Ma mère elle m’a élevé au fusil, y’avait l’fusil dans l’coin du mur elle m’disait : “Bouge, j’tu tire une balle dans la tête !”. [...] Mon frère jumeau, y’est mort à la naissance et elle a dit : “C’est toi qui d’vait crever”. [...] C’est moi qui ai élevé les enfants, voilà. [...] vu qu’elle dépensait d’l’argent pour ses bouteilles, y fallait ach’ter à manger pour mes frères et sœurs. Alors j’étais obligé d’aller pleurer et mendier tous les soirs ! [...] J’avais 7-8 ans, j’faisais 20 kilomètres pour rapporter la bouffe, ils s’en souviennent même pas et je voudrais qu’ils le savent tout ce que j’ai fait pour eux, mais maintenant ils m’parlent plus... »

Enfant, Robert n’est pas autorisé à se rendre à l’école (« Mes cahiers, elle les arrachait »). Il part de la maison familiale à 14 ans et vit de petits boulots puis d’intérim. Sans domicile fixe durant cinq ans, Robert Badigeon prend la route jusqu’en Savoie afin de susciter des réactions de ses frères et sœurs qui ont rompu tout contact avec lui et songe à mettre fin à ses jours – en prenant le même chemin que son père, qui s’est suicidé – tant il est désespéré par sa solitude. Il se ravise toutefois en trouvant le soutien de l’Église mormone<sup>36</sup>. Alors, il vivote entre les foyers d’hébergement d’urgence et les hôpitaux jusqu’à emménager avec sa première femme et ses deux enfants, puis avec sa seconde épouse (il n’a plus que de rares contacts avec eux) dans des quartiers populaires du Nord. Aujourd’hui sans emploi, Robert vit seul dans un HLM de La Fourmilière depuis un an et demi, et subvient à ses besoins grâce à l’allocation aux adultes handicapés (AAH)<sup>37</sup>. C’est le motif de la recherche de sociabilité qui est revendiqué en premier lieu par le conseiller pour justifier son enrôlement dans le collège des habitants du conseil citoyen d’Oqueteux : « J’vois jamais personne ! Moi j’ai d’la famille mais y veulent pas m’voir. Comme ça, j’ai un contact avec les gens ». Si le facteur générationnel est décisif (Mazeaud, Talpin, 2010) pour la plupart des enquêtés qui mettent en avant ce motif explicatif de leur enrôlement (dont une majorité de retraités), on ajoute que la recherche de sociabilité peut renvoyer à la volonté d’intégration sociale lorsque les individus ne sont pas inscrits dans des réseaux de sociabilité qui enclenchent le processus d’engagement (Sawicki, Siméant,

---

<sup>36</sup> Des crucifix sont disposés dans toutes les pièces de l’appartement. Le conseiller dit tenir sa foi de sa grand-mère ; il aurait hérité de son don de clairvoyance, serait capable de visions et s’affiche en guide des défunts, en sourcier et en rebouteux.

<sup>37</sup> Robert Badigeon est soumis à d’importants risques cardiovasculaires et est placé sous respirateur artificiel. Il est diabétique, victime d’une compression de la moelle épinière, a subi neuf opérations des reins et est paralysé d’une main suite à un accident de travail.



2009). Dans le cas de Robert, c'est un actif (empêché) sans activité professionnelle et sociale, en situation de mobilité géographique et de rupture sociale (notamment familiale) qui cherche à rompre sa solitude.

À l'occasion d'une promenade dans le quartier, Robert Badigeon rencontre les équipes mobilisées par la municipalité pour diffuser l'appel à candidatures aux habitants. Il est alors un « profane profane »<sup>38</sup> qui n'enregistre aucun engagement associatif, politique, syndical ou participatif. Robert contribue à la vie de la communauté à sa manière, en se plaignant au bailleur social et aux agents de police des problèmes du quartier (il dénonce les citoyens qui roulent en voiture sans assurance, relève les plaques d'immatriculation et les identités des trafiquants de drogue présumés, etc.). Son engagement est autant lié à sa volonté de s'intégrer à son voisinage et de « voir du monde » qu'à son désir d'agir face au « laisser-aller » dans La Fourmilière, exposé dans son récit sur le registre du devoir civique (« Les gens ont ma voix pour parler pour eux, automatiquement, c'est pas moi-même, par moi-même, c'est des gens qui me demandent »). Au sein du conseil citoyen, Robert estime être la seule voix dissonante (« Bon, j'ai l'impression que quand j'suis pas là, tout l'monde dit "amen", tout va bien, tout va bien, et y'a plus de discussion ») et explique que les autres conseillers, « de gauche »<sup>39</sup>, sont tenus par leur implication directe ou indirecte dans les histoires de trafic et de délinquance.

« — *C'est quoi, l'objectif derrière votre participation au conseil citoyen alors ?*

— D'être fier de moi, et de tout c'que j'ai fait. [...] J'ai raté ma vie. [...] Moi, j'suis un nul, mais j'essaye quand même de faire quelque chose. [...] C'est pour ça que j'fais l'conseil citoyen, c'est pour remonter c'truc. Si j'suis pas bon, j'vais essayer encore en faisant des choses comme ça. »

En adoptant cette position de « justicier local », Robert entend jouer les « bons citoyens » pour rehausser la faible estime qu'il a de lui du fait des dénis de reconnaissance passés. Cette attente normative visant à rétablir son identité morale blessée et son statut social est une déclinaison de la lutte pour la reconnaissance où le conseil citoyen constitue un espace pourvoyeur de bénéfices symboliques. En particulier, la reconnaissance affective (apportée par les liens familiaux, amicaux et amoureux) manque à Robert qui se sent exclu des formes sociales les plus primaires de la société. En perdant un rapport positif à soi dans tous ses rapports sociaux, Robert est devenu prisonnier d'un type de mépris s'exprimant sur le mode de la « blessure » et de la « mortification ».

---

<sup>38</sup> On reprend ici la typologie de Bachir et Lefebvre (2016, p. 67), qui regroupe les participants dépourvus des capitaux prédisposant à l'engagement sous l'appellation de « profanes profanes » (Bachir, Lefebvre, 2019).

<sup>39</sup> Robert déclare être résolument « de droite ». Il a soutenu Nicolas Sarkozy, Jean-Marie et Marine Le Pen en son absence pour son attachement au nationalisme et aux thématiques sécuritaires, et exprime son aversion pour les journalistes en montrant des dispositions à la réception des théories du complot.

« Moi, ce que j'voudrais, c'est avoir une famille qui m'accepte. Parce que vivre comme ça, c'est très dur (*il pleure*). [...] C'est très dur de vivre tout seul. Y'a personne, c'est comme si que t'es un chien... (*Robert tape sur l'accoudoir du fauteuil sur lequel il est assis*). Si j'avais fait quelque chose de mal, d'accord... mais, qu'est-ce que j'ai fait ? »

L'engagement de Robert Badigeon dans le conseil citoyen lui permet de redonner un peu de sens à sa vie, de l'espoir quant au rétablissement des liens brisés avec les siens et traduit bien une double quête pour la reconnaissance : d'une part la recherche de l'estime de soi, et de l'autre la recherche de l'estime sociale perdue.

Pour les « inouïs » de la participation, l'expérience du conseil citoyen octroie avant tout aux profanes un statut qui leur reconnaît pour la première fois une place dans le monde social. Cette place renvoie à celle d'habitants forts d'une compétence qui découlerait de leur pratique répétée du territoire, de leur ancrage local, « source d'une connaissance fine des problèmes concrets, inaccessible aux techniciens et aux experts adoptant une vision surplombante » (Sintomer, Talpin, 2011). Par là même, ceux-ci deviennent des acteurs légitimes dans leur contribution à la réalisation des finalités de la société dans laquelle ils sont habituellement invisibilisés, stigmatisés, voire méprisés pour leur appartenance à des groupes sociaux dominés qui souffrent d'un déficit de capitaux. Dans le cas de Mélina Blauwblome et de Robert Badigeon, l'analyse montre que les conseillers citoyens se saisissent de leur participation pour engager une lutte pour la dignité, en tentant de rétablir leur statut suite aux expériences vécues de déni de reconnaissance. Ces motivations typiques, et que l'on retrouve chez tous les enquêtés « inouïs », ne leur sont pas réservées. On retrouve en effet chez une poignée d'« habitués » de la participation une instrumentalisation presque « thérapeutique » de l'engagement participatif. Ces résultats nous encouragent à aller au-delà des motifs, tout en les prenant au sérieux, pour rendre compte des motivations profondes qui poussent les membres des catégories sociales démunies à la participation politique postélectorale.

## Conclusion

L'hypothèse de bénéfices de l'engagement participatif opère une rupture radicale par rapport aux visions ordinaires de la participation citoyenne qui serait, par essence, désintéressée. Fondamentalement, l'engagement des conseillers citoyens n'est pas un engagement « moral » ou « par conscience » (Collovald, 2002), en ce sens que les participants sont la plupart du temps concernés par les objectifs de l'action collective à laquelle ils concourent. Pourtant, peu de citoyens revendiquent ouvertement l'intérêt personnel comme motivation de leur action ; de manière prédominante, ceux-ci expriment leur activité bénévole « sur le registre du service, du dévouement et du désintéressement » (Agrikoliansky, 2001, p. 38), sans doute sous l'influence des effets de cadrage (Cefaï, 2007) qui les poussent à donner au sein de l'espace

participatif comme à l'enquêteur ce qu'ils croient attendu d'eux (Talpin, 2006, 2010)<sup>40</sup>. Sans pour autant jeter le discrédit sur les bonnes intentions qui animent les profanes engagés dans les collèges « habitants » des conseils citoyens, on peut, à partir de nos conclusions, mettre en doute l'exclusivité du motif du devoir civique comme motivation de l'engagement participatif et réaffirmer que « les agents sociaux n'accomplissent pas d'actes gratuits » (Bourdieu, 1994, p. 150).

Le modèle des « rétributions symboliques » élaboré par Daniel Gaxie (Gaxie, 1977, 2005) pour étudier les mécanismes qui favorisent l'enrôlement et l'attachement au militantisme dans les organisations partisans apparaît particulièrement heuristique pour analyser les ressorts de l'engagement des « habitués » et des « inouïs » de la participation dans les instances de la politique de la ville. Les gratifications symboliques reposant sur le prestige, le pouvoir, l'estime de soi ou la considération sociale sont déterminantes pour des participants membres des classes populaires qui « trouveront dans l'exercice d'une responsabilité au niveau le plus bas des gratifications que d'autres jugeraient dérisoires mais qui pourront constituer une incitation suffisante à leur activité » (Gaxie, 1977, p. 131). Toutefois, il faut se garder d'un modèle stratégiste de la participation où les bénéfiques seraient systématiquement et mécaniquement recherchés. La sélection des profanes au sein des conseils citoyens peut être vécue par les « habitués » comme une nouvelle étape ou comme la consécration de leur carrière citoyenne (mais pas seulement), alors qu'elle peut constituer plus fréquemment une véritable reconnaissance de la valeur sociale des « inouïs » à même de contrer les situations de ruptures biographiques, des expériences vécues de déni de reconnaissance. À la condition que l'engagement participatif soit la source de davantage de « bonheurs » que de « malheurs », la participation citoyenne peut ainsi se révéler être un véritable vecteur d'*empowerment*. Si beaucoup ont arrêté de participer dans les conseils citoyens du fait du désenchantement (pouvoir d'agir relatif de l'instance, conflits et sociabilité bien peu attachante), d'autres conseillers trouvent un bénéfice symbolique à même de le compenser : de la reconnaissance. En fait, cette émancipation personnelle est fondée sur la découverte progressive d'une possibilité de « devenir autre chose » (Schwartz, 1991, p. 82) à même de contrer « l'excès de mémoire du stigmatisé » (Bourdieu, 1982, p. 14-15). En adoptant une perspective processuelle et longitudinale, il faudrait observer sur le long terme les effets de cette « capacitation » par la reconnaissance : un « inouï » peut-il devenir un « habitué » de la participation politique ?

## Bibliographie

Adorno T. W., 1966, *Negative Dialektik*, Berlin, Suhrkamp Verlag.

Agrikoliansky É., 2001, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), p. 27-46.

---

<sup>40</sup> On pense notamment à l'usage d'une « grammaire publique délibérative » dans les instances de démocratie participative.

Autant É., 2010, « Le partage : un nouveau paradigme ? », *Revue du MAUSS*, 35 (1), p. 587-610.

Bachir M., Lefebvre R., 2019, « La fabrique des publics de la participation : l'aléatoire et l'obligatoire dans la constitution des conseils citoyens à Amiens et Lille », *Participations*, 24, p. 167-194.

Bacqué M.-H., Biewener C., 2011, « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », in M.-H. Bacqué, Y. Sintomer (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte.

Bajoit G., 2009, *Socio-analyse des raisons d'agir : études sur la liberté du sujet et de l'acteur*, Québec, Les presses de l'Université Laval.

Berger M., 2009, *Répondre en citoyen ordinaire : enquête sur les "engagements" profanes dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, thèse pour le doctorat en sociologie, Université Libre de Bruxelles.

Berger M., Charles J., 2014, « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, 9, p. 5-36.

Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir.), 2009, *Bifurcations*, Paris, La Découverte.

Birck J.-N., 2011, « Le défaut d'inclusion interne des dispositifs participatifs. Vers l'émergence d'une nouvelle élite citoyenne ? », *Actes de la seconde journée doctorale sur la participation du public et la démocratie participative*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, [http://participation-et-democratie.fr/sites/default/files/atelier\\_3-3\\_j-n\\_birck.pdf](http://participation-et-democratie.fr/sites/default/files/atelier_3-3_j-n_birck.pdf) (accès le 24/05/2019).

Blondiaux L., Fourniau J.-M., 2011, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 1, p. 8-35.

Boullier D., 2009, « Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs », in M. Carrel, C. Neveu, J. Ion (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyenne dans la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 21-38.

Bourdieu P., 1982, *Leçon sur la leçon*, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 69-72.

Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.

Caillé A. (dir.), 2007, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte.

Carrel M., Cefaï D., Eliasoph N., Lichterman P., Talpin J., 2012, « Ethnographies de la participation », *Participations*, 4, p. 7-48.

- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Castel R., 1998, « Travail et utilité au monde », in A. Supiot (dir.), *Le travail en perspectives*, Paris, LGDJ, p. 15-22.
- Cayouette-Remblière J., Geay B., Lehingue P. (dir.), 2018, *Comprendre le social dans la durée. Les études longitudinales en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- Collovald A., 2002, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in A. Collovald (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de "solidarité internationale" en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 177-229.
- Corcuff P., 2003, *Bourdieu autrement. Fragilités d'un sociologue de combat*, Paris, Textuel.
- Eliasoph N., 1998, *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in their EverydayLife*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Fillieule O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *Revue française de science politique*, 51 (1), p. 199-215.
- Fillieule O., 2005, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in O. Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, p. 17-48.
- Fillieule O., Leclercq C., Lefebvre R., 2016, *Colloque international "Le malheur militant"*, Université de Lille, 12-13 décembre 2016.
- Font J., Blanco I., 2007, « Procedural legitimacy and political trust: The case of citizen juries in Spain », *European Journal of Political Research*, 46 (4), p. 557-589.
- Fraser N., 2004, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 23 (1), p. 152-164.
- Fraser N., 2011, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- Fromentin T., Wojcik S. (dir.), 2008, *Le profane en politique : compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan.
- Gauthier Y., 2017, *Les sens de la participation. Sociologie de l'engagement participatif des profanes de deux conseils citoyens du Nord de la France*, mémoire pour le master en science politique, Université de Lille.
- Gaxie D., 1977, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), p. 123-154.

- Gaxie D., 2005, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Swiss Political Science Review*, 11 (1), p. 157-188.
- Goffman E., 1953, *Communication conduct on an island community*, thèse pour le doctorat en sociologie, Université de Chicago.
- Goffman E., 1963, *Behavior in Public Places. Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York, The Free Press.
- Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- Gottraux P., 1997, *Socialisme ou barbarie. Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot.
- Gourgues G., Mazeaud A., 2018, *L'action publique saisie par ses "publics". Gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Guéguen H., Malochet G., 2012, *Les théories de la reconnaissance*, Paris, La Découverte.
- Hayat S., Lyon-Caen J., Tarragoni F. (dir.), 2018, « La singularité », *Tracés*, 34, p. 7-21.
- Honneth A., 1996, *The Struggle for Recognition. The Moral Grammar of Social Conflicts*, Cambridge, The MIT Press.
- Honneth A., 1999, « Intégrité et mépris : principes d'une morale de la reconnaissance », *Recherches sociologiques*, 30 (2), p. 11-22.
- Honneth A., 2000 [1992], *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf.
- Honneth A., 2006, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, p. 181-202.
- Jacquet V., 2017, *Délibérer ou ne pas délibérer. La (non-)participation dans les dispositifs délibératifs tirés au sort*, thèse pour le doctorat en science politique, Université Catholique de Louvain.
- Johsua F., 2013, « Repenser la production sociale de la révolte. À partir d'une étude des transformations du recrutement à la LCR depuis 2002 », *Revue française de science politique*, 63 (5), p. 841-864.
- Johsua F., 2015, *Anticapitalistes*, Paris, La Découverte.
- Lagroye J., Siméant J., 2003, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in P. Favre, J. Hayward, Y. Schemel (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 53-71.
- Lahire B., 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.

- Lefebvre R., 2012, « La démocratie participative absorbée par le système politique local », *Métropolitiques*, 29 octobre 2012, <http://metropolitiques.eu/La-democratie-participative.html> (accès le 24/05/2019).
- Lefebvre R., 2013, « L'introuvable délibération. Ethnographie d'une conférence citoyenne sur les nouveaux indicateurs de richesse », *Participations*, 6, p. 191-214.
- Mathieu L., 2007, « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », in S. Cadiou, S. Dechezelles, A. Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, p. 187-198.
- Matthews R., Hancock L., Briggs D., 2004, *Juniors' perceptions, understanding, confidence and satisfaction in the jury system: a study in six courts*, Home Office Online Report 05/04, <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20110218141448/http://rds.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs2/rdsolr0504.pdf> (accès le 24/05/2019).
- Mazeaud A., Talpin J., 2010, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 1 (3), p. 357-374.
- McAdam D., 2012 [1988], *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques, Mississippi 1964*, Marseille, Agone.
- Mead G. H., 1963 [1934], *L'esprit, le soi, et la société*, Paris, Presses universitaires de France.
- Mer J., 1977, *Le parti de Maurice Thorez ou le bonheur communiste français : étude anthropologique*, Paris, Payot.
- Neblo M. A., Esterling K. M., Kennedy R. P., Lazer D. M. J., Sokhey A. E., 2010, « Who Wants to Deliberate—and Why? », *American Political Science Review*, 104 (3), p. 566-583.
- Nez H., 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, 2 (4), p. 387-404.
- Nez H., 2013, « La professionnalisation et la politisation par la participation. Trajectoires d'individus et de collectifs à Paris et Cordoue », *Revue internationale de politique comparée*, 20 (4), p. 29-53.
- Nez H., Sintomer Y., 2013, « Qualifier les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : un enjeu scientifique et politique », in A. Deboulet, H. Nez (dir.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 29-37.
- Petit G., 2014, « Participations ordinaires et extraordinaires. Des appropriations différenciées d'une offre institutionnelle de participation municipale ? », *Participations*, 10, p. 85-120.
- Petit G., 2017, *Pouvoir et vouloir participer en démocratie. Sociologie de l'engagement participatif : la production et la réception des offres institutionnelles de participation à l'échelle municipale*, thèse pour le doctorat en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- Renault E., 2000, *Mépris social : éthique et politique de la reconnaissance*, Bègles, Éditions du Passant.
- Renault E., 2001, « Politique de l'identité, politique dans l'identité », *Lignes*, 6 (3), p. 178-2000.
- Rui S., 2004, *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- Sawicki F., Siméant J., 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 57 (1), p. 97-125.
- Scheler M., 1970 [1912], *L'homme du ressentiment*, Paris, Gallimard.
- Schwartz O., 1991, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique. Matériaux lacunaires », *Politix*, 13, p. 79-86.
- Sennett R., 2003, *Respect : de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel.
- Simonet M., 2010, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute.
- Sintomer Y., Talpin J., 2011, « Équiper ou dépasser la proximité ? Les pratiques participatives régionales à la lumière de l'expérience du Poitou-Charentes », in Y. Sintomer, J. Talpin, *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 11-25.
- SPEL (collectif Sociologie politique des élections), 2016, *Les sens du vote. Une enquête sociologique (France 2011-2014)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Talpin J., 2006, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, 75, p. 11-31.
- Talpin J., 2010, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, 60 (1), p. 91-115.
- Talpin J., 2011, *Schools of Democracy. How ordinary citizens (sometimes) become competent in participatory budgeting institutions*, Colchester, ECPR Press.
- Talpin J., 2016, *Community organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir.
- Trom D., 2001, « Grammaire de la mobilisation et vocabulaire de motifs », in D. Cefaï, D. Trom (dir.), *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 99-159.



Wright Mills C., 1940, « Situated Actions and Vocabularies of Motive », *American Sociological Review*, 5 (6), p. 904-913.

Wuhl S., 2002, *L'égalité. Nouveaux débats*, Paris, Presses universitaires de France, p. 201-218.

**Abstract—“Becoming someone”. Enhancement of social identity through the symbolic benefits of participatory commitment**

By mobilizing the tools of the sociology of activism, this article analyses the commitment's meanings of “regular” and “unheard” actors of three “Conseils citoyens” in northern France. It is shown that citizen participation can be a means for those involved to achieve a form of empowerment in that it makes it possible, through the distribution of symbolic benefits, to remedy the misalignments resulting from social experiences experienced as denial of recognition.

**Keywords:** Participatory democracy, Conseils citoyens, Commitment, Motives, Motivations, Retributions, Benefits, Recognition, Profane, Empowerment, Politicization, Usual suspects, Unusual suspects, North department (France).

**Yannick Gauthier** est chercheur contractuel au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, UMR 8026) et prépare une thèse de doctorat en science politique à l'Université de Lille sous la direction de Rémi Lefebvre et Julien Talpin. Ses recherches portent sur une étude quantitative et qualitative des publics de la démocratie participative dans la région Hauts-de-France au prisme de la sociologie de l'engagement et des théories de la reconnaissance.

**Mots clés :** Démocratie participative, conseils citoyens, engagement, motifs, motivations, rétributions, bénéfiques, reconnaissance, profanes, empowerment, politisation, habitués, inouïs, département du Nord.